

# L'inspection planifiée, base de la sécurité

Lors du Forum santé et sécurité du travail tenu à Québec le 30 avril dernier, le conseiller en prévention Dany Mailloux a prononcé une conférence sur « L'inspection planifiée des lieux de travail ». Il s'agit d'une méthode que l'on peut appliquer dans les imprimeries et qu'on peut également utiliser dans la plupart des milieux de travail. Résumé de ses précieux conseils.

PAR | SOPHIE MARCOTTE |



Photo : Roch Thérioux

Dany Mailloux

**DE NOMBREUX DANGERS** peuvent mettre en péril la santé et la sécurité des travailleurs dans une imprimerie : un garde-corps chambranlant, un système d'aération en panne, une tache d'huile sur le sol, une pile de palettes instable... Pour travailler en sécurité dans un environnement sain, il y a plusieurs moyens de prévention à sa portée : l'information, la formation, la supervision et, bien sûr, l'inspection planifiée. « Il s'agit d'une activité de base pour identifier les dangers, a rappelé Dany Mailloux, conseiller en prévention à l'Association paritaire de santé et de sécurité au travail, secteur imprimerie et activités connexes, lors de sa conférence. « Sans inspection, on risque de s'habituer à travailler dans le désordre, ce qui mène à ignorer les dangers graves. »

Évidemment, on ne réalise pas une inspection à la va-comme-je-te-pousse. On doit généralement respecter cinq grandes étapes : établir ses besoins, déterminer les éléments à inspecter, désigner des personnes compétentes, élaborer une procédure formelle et assurer un suivi. « D'abord, on doit établir ses besoins, voir quels sont les principaux risques dans chaque service, les équipements à inspecter », a expliqué M. Mailloux.

Ensuite on pourra déterminer précisément les éléments à inspecter, qu'on peut regrouper sous les catégories lieux, équipements, matériel et méthodes de travail. « On peut s'aider de différents outils, comme une fiche d'inspection, le plan de l'usine et le registre des premiers soins », a suggéré M. Mailloux. Pour l'inspection des lieux, on pourra par exemple vérifier que les sorties de secours ne sont pas bloquées, que le sol n'est pas glissant. Pour celle des équipements, on vérifiera que les dispositifs

de protection sont bien en place et fonctionnels, et on traquera, entre autres, les fils électriques dénudés ou les rampes déboulonnées. Côté matériel, on s'assurera qu'il n'y a aucun empilage instable de palettes ni produit chimique non étiqueté. Quant à l'individu même, M. Mailloux a avoué qu'il s'agissait de la partie la plus délicate. Les travailleurs adoptent parfois des comportements qui menacent non seulement leur sécurité, mais aussi celle des autres, en ne respectant pas les méthodes de travail ou les consignes de l'employeur. Un amateur de formule 1 conduit-il un chariot élévateur trop vite? Le nettoyage des rouleaux est-il fait conformément aux règles de sécurité?

Passons à la troisième étape : désigner des gens compétents. Le travailleur pourra se charger lui-même de l'inspection quotidienne ou de routine, alors que pour une inspection générale ou du service, il sera assisté d'un superviseur et d'un membre du comité de santé et de sécurité. Des ouvriers spécialisés se chargeront quant à eux des inspections spécifiques, par exemple celle des chariots élévateurs.

Par la suite, on sera en mesure d'élaborer une procédure formelle, c'est-à-dire la marche à suivre pour la préparation, la réalisation et le suivi de l'inspection. C'est à cette étape qu'on prépare un formulaire pour émettre des recommandations, qu'on remplit le registre des éléments inspectés, etc. Dans le rapport d'inspection, il faudra aussi prioriser les problèmes qu'on a reconnus, selon leur dangerosité et la fréquence à laquelle les travailleurs utilisent la machine ou fréquentent l'endroit problématique.

Finalement, étape cruciale si on veut assurer une inspection efficace, on devra faire un suivi. Car comme l'a

précisé M. Mailloux, « c'est important d'identifier des dangers, mais il faut aussi régler les problèmes ». On s'assure donc que les correctifs ont été apportés dans les délais prévus, en vérifiant qu'ils restent en place et demeurent efficaces. On suggère de communiquer régulièrement aux travailleurs un bilan des correctifs. Ce sera très motivant pour eux si on le fait ponctuellement, comme dans une imprimerie de l'Estrie, qui a trouvé une façon originale de sensibiliser les travailleurs aux risques et de prouver le sérieux de la démarche. Les dirigeants ont en effet placé des cartables sur toutes les machines, dans lesquels les travailleurs peuvent faire des suggestions après une inspection pour rendre ces dernières plus sécuritaires. Leurs propositions sont analysées chaque mois par le comité de santé et de sécurité. Et dès qu'une machine présente un problème, elle est photographiée. Une fois le problème réglé, une photo « Après », illustrant les correctifs apportés, est insérée dans le cartable.

Planification, rigueur et constance de l'inspection, rapidité d'intervention et suivi, le secret du succès est là! **PT**

**Côté matériel, on s'assure qu'il n'y a aucun empilage instable de palettes ni produit chimique non étiqueté.**



Photo : iStockphoto